

SHERBROOKE A3



Le maire Paul Gervais

Pas de hausse de taxes prévue au budget 1994

TRAGÉDIE A2

Tout Notre-Dame-des-Bois fait preuve de compassion

Chez nous

Lac-Mégantic
Un franc succès pour la Semaine de l'industrie de la confection



Le nouveau maire Jacques Leblanc mise sur la disponibilité

Victoriaville
Coup de barre à la levée de fonds pour Josée Verville

CAHIER B

SAULT STE.MARIE B6

Reprise du débat linguistique

LES SPORTS C1

Les Faucons perdent la première manche à Hull, 5-3

MÉTÉO A2

(333e jour de l'année)

Nuageux: max. 0
Lever du soleil: 7h04
Coucher du soleil: 16h07
Demain: variable

Déjà la cohue au Club Price

Daniel FORGUES Sherbrooke

Le Club Price de la rue King ouest a été littéralement pris d'assaut, samedi, dans le cadre d'une avant-première à laquelle les médias n'avaient pas été convoqués et où le nombre d'invités s'est multiplié comme par magie, si bien qu'on a eu peine à suffire à la demande toute la journée.

Bien avant 9h, samedi matin, on avait une idée de ce qui allait se passer au Club Price: le stationnement y était pratiquement à sa pleine capacité et, tout juste avant l'heure du dîner, la «machine» a démontré des signes de faiblesse, plusieurs dizaines de clients délaissant leur panier d'achats dans une file où il fallait patienter jusqu'à une heure et plus avant de passer à la caisse.

Pour le commun des mortels assistant à cette avant-première, une chose était évidente: la formule plaît et la récession n'est pas aussi présente qu'on peut y croire.

Car pour cette avant-première, le Club Price n'acceptait que de l'argent comptant contre les achats effectués dans la journée et il suffisait de voir la quantité des articles entassés dans les paniers pour comprendre qu'il y a plusieurs milliers de gens capables de payer comptant.

Le Club Price de Sherbrooke fait honneur à cette formule éprouvée aux États-Unis et au Canada: les articles ne manquent pas, du simple tournevis, aux crevettes, en passant par un manteau d'hiver, des sous-vêtements, un téléviseur à écran géant, puis un ordinateur dernier cri.

Même avec plus de 200 employés dans l'entrepôt, la «machine» n'a pas suffi.

Le gérant de l'endroit, Jean-Guy Raymond, a poliment repoussé toute entrevue avec les médias, sous prétexte que l'on voulait garder la «surprise» pour l'ouverture officielle prévue mercredi de cette semaine, le

1er décembre.

La réponse à cette avant-première a vraisemblablement dépassé les attentes.

Dans le hall d'entrée où les clients en possession d'une nouvelle carte de membre pouvaient se faire photographier afin de compléter leur inscription, on grouillait comme des fourmis et le rythme allait bon train, l'attente étant de courte durée.

Peu avant la fin de l'avant-midi, on notait une courte file à l'entrée de l'entrepôt.

Mais à l'intérieur du magasin, la circulation se faisait de plus en plus difficilement et les files à la caisse s'étaient un peu comme on le pouvait.

Plusieurs clients, désespérés, ont finalement abandonné des chariots pleins d'articles, préférant cette solution à une attente trop longue.

Le Club Price y avait pourtant mis le paquet. On comptait plus de 200 employés sur le plancher et plusieurs équipes avaient travaillé jusqu'à 5h30 samedi matin afin de compléter les étalages.

Le seul hic, c'est qu'on ne s'attendait vraisemblablement pas à autant de clients lors de cette avant-première.

Mais la vérité, après en avoir discuté avec des employés, c'est que le Club Price, pour cette avant-première, n'a à peu près pas refusé de gens, qu'ils soient membres en règle, ou non, qu'ils aient une invitation ou non.

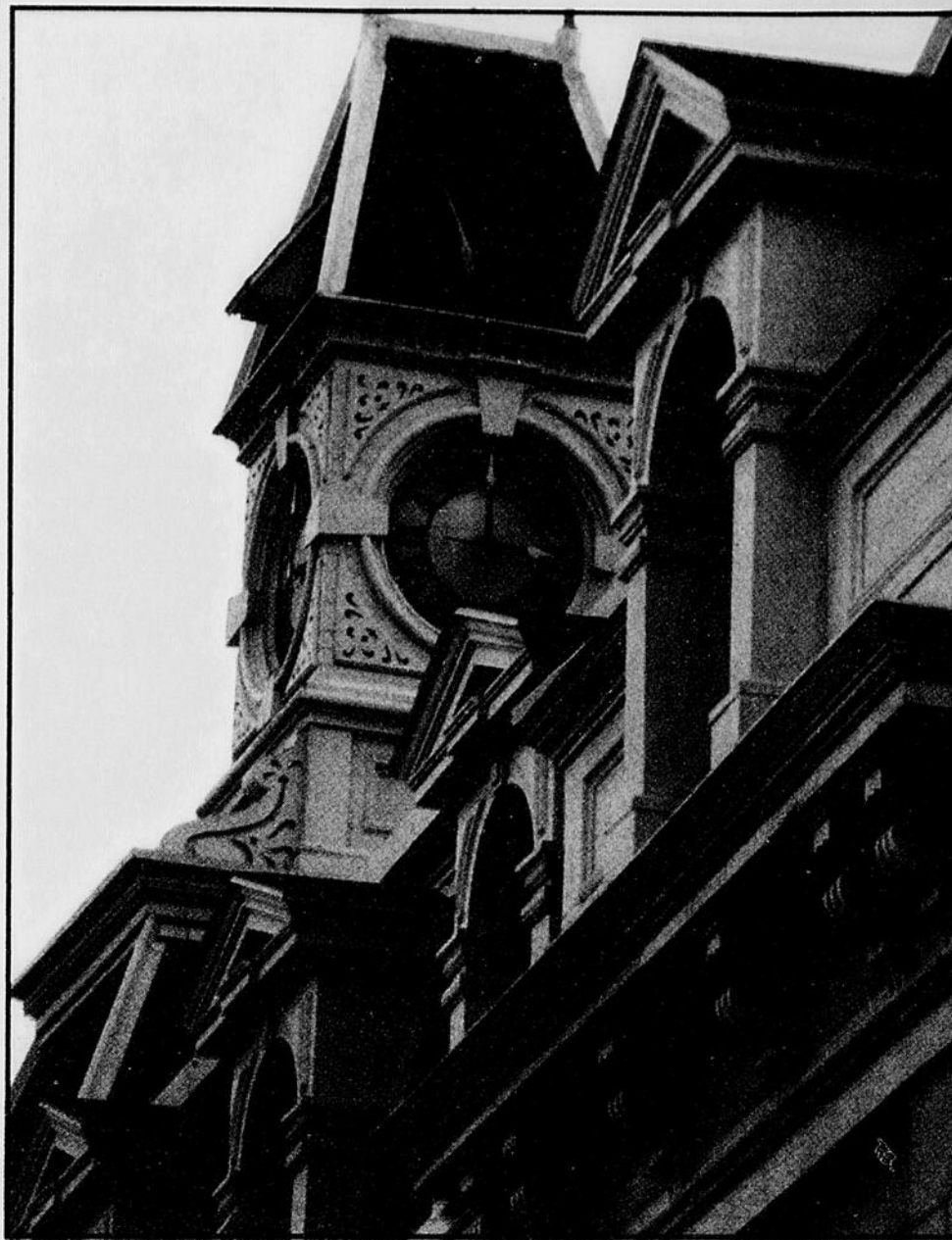
Bref, on ne voulait déplaire à personne et personne ne semble avoir été déçu.

On en parlait depuis plus d'un an.

Le Club Price est là, il ouvrira ses portes officiellement mercredi et on verra, dans plusieurs mois, si les commerçants locaux et régionaux avaient raison de craindre l'arrivée de cette nouvelle formule en Estrie.

Chose certaine, le Club Price ne pouvait choisir un meilleur mois que celui de décembre pour ouvrir ses portes...

L'HORLOGE RATTRAPE LE TEMPS



Depuis 15h00 samedi, l'horloge plus-que-centenaire juchée sur l'édifice du Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke (ancienne bibliothèque municipale), donne à nouveau l'heure juste aux passants qui déambulent sur la rue Dufferin. Hors d'usage depuis une dizaine d'années, la seule horloge sherbrookoise possédant un cadran sur ses quatre côtés, a été rénovée. Même si le système est archaïque, l'horloger responsable de la restauration a conservé l'authenticité et le cachet de l'horloge. LES DÉTAILS EN A3.

Johnson, premier ministre avant Noël?

Si aucun opposant se manifeste d'ici au 14 décembre, le nouveau chef pourrait être assermenté dès les jours suivants

Norman DELISLE Québec (PC)

En devenant chef du Parti libéral du Québec le 14 décembre prochain à 17h, s'il n'a pas d'opposant d'ici là, Daniel Johnson ne deviendra pas automatiquement le premier ministre du Québec.

La passation des pouvoirs se fera au moment que décideront de concert le premier ministre sortant Robert Bourassa et son successeur. Aucune date n'a encore été officiellement fixée pour ce transfert.

M. Johnson n'est pas assuré encore, de moins officiellement, d'être le seul candidat à la succession de Robert Bourassa. Les éventuels aspirants ont jusqu'au 14 décembre, à 17h, pour soumettre leur candidature à l'exécutif du parti.

Mais si aucune autre candida-

ture n'est reçue outre celle du député de Vaudreuil — et c'est le seul scénario sérieusement envisagé jusqu'à maintenant — M. Johnson sera automatiquement proclamé chef du PLQ à la mi-décembre.

Il conviendra alors avec le premier ministre Robert Bourassa d'une date pour la passation des pouvoirs. «Il s'agit de règles non écrites mais il est évident que les deux doivent s'entendre à l'amiable pour fixer cette date», a indiqué Sylvie Godin, attachée de presse du premier ministre Bourassa.

M. Johnson pourrait donc être assermenté comme premier ministre dès les jours suivants, par exemple le vendredi 17 décembre, date qui circule dans l'entourage de M. Johnson.

Le lieutenant-gouverneur du Québec sera avisé de la date retenue et au jour convenu, M. Martial

Asselin convoquera le nouveau premier ministre pour l'inviter à former le prochain gouvernement.

A ce moment, il y aura assermentation des membres du nouveau gouvernement que M. Johnson aura désignés.

Précédents

En 1985, une situation semblable s'était produite. À la suite de la démission de René Lévesque, c'est le député d'Anjou du temps, le ministre Pierre Marc Johnson, que les militants péquistes avaient choisi pour lui succéder à la tête du PQ, à la suite d'une course au leadership au cours de laquelle le principe du vote universel de tous les membres du parti avait été pour la première fois mis en pratique.

Elu chef le 29 septembre 1985, M. Johnson et les membres de son nouveau gouvernement avaient été

assermentés le 3 octobre suivant.

Le 11 juin 1936, lorsque le premier ministre libéral Louis-Alexandre Taschereau avait démissionné pour passer le flambeau à son ministre de l'Agriculture Adélard Godbout, l'assermentation des membres du nouveau gouvernement avait eu lieu le jour même.

En 1959, au décès du premier ministre Maurice Duplessis, le conseil des ministres de l'Union nationale avait aussitôt désigné le ministre de la Jeunesse et du Bien-être social Paul Sauvé pour lui succéder. Choisi chef le 10 septembre, M. Sauvé avait été assermenté dès le lendemain avec les 25 collègues qu'il avait choisis pour former son conseil des ministres.

Mauvais accueil à Victoriaville B2



Daniel Johnson

Martin livrera de mauvaises nouvelles aux provinces

Michel HEBERT Ottawa (PC)

Il est fort peu probable que le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, ait de bonnes nouvelles à livrer à ses homologues des provinces qu'il rencontrera mercredi à Halifax.

Ces derniers attendent avec anxiété une révision généreuse des paiements de transfert du fédéral, mais M. Martin ne pourra que constater avec eux l'impossibilité de répondre à leurs attentes.

M. Martin devrait lever le voile sur ses intentions dès aujourd'hui alors qu'il doit prononcer un discours fort attendu devant les étudiants de l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal. Il devrait alors non seulement donner l'heure juste sur le déficit mais aussi des indications sur ce qu'il juge nécessaire de faire. Et là encore, il serait surprenant d'y entrevoir quelque largesse à l'égard des provinces.

Le fédéral est prisonnier d'un cercle vicieux nourrissant un déficit de plus en plus monstrueux. Celui de 1993-1994 atteindrait un sommet inégalé de 45 milliards \$, selon les dernières prévisions du ministère des Finances.

Les revenus du gouvernement central sont en baisse, le chômage et la mauvaise performance de l'économie font grimper ses dépenses et le financement de la dette de 465,3 milliards \$ ne cesse de gruger son budget de fonctionnement.

Au mieux, Paul Martin pourrait-il geler à leur niveau actuel les versements du fédéral aux provinces.

Au cours de la campagne électorale fédérale, le leader libéral Jean Chrétien n'a d'ailleurs jamais entrouvert la porte à un relèvement du soutien financier du fédéral aux provinces.

«On verra», disait-il en ajoutant que son gouvernement établira pour les cinq prochaines années un programme de financement stable.

C'est déjà tout vu, semble-t-il. «Il va falloir donner une pous-sée à l'économie et couper dans les dépenses gouvernementales», disait Paul Martin en dévoilant à Ottawa, il y a quelques jours, l'ampleur du déficit 1992-1993.

Au 1er avril dernier, le budget du gouvernement central s'est soldé par un trou de 40,5 milliards \$, le déficit le plus important jamais enregistré par le fédéral.

L'avenir n'est guère réconfortant: le déficit constaté aux six premiers mois de l'exercice financier

1993-1994 est de 20,7 milliards \$, indique l'édition de novembre de la Revue financière annuelle du ministère des Finances.

À Halifax, le fédéral n'aura de substantiel à mettre sur la table que son fameux programme de restauration et de construction des infrastructures qui doit être financé à parts égales par les provinces et les municipalités.

LA BONNE NOUVELLE

Les trois ex-Beatles à la télé

Paul McCartney a annoncé samedi qu'il retrouverait en janvier prochain à Londres ses deux anciens collègues de travail, George Harrison et Ringo Starr, dans le cadre d'un hommage télévisé aux Beatles. McCartney, qui se trouve actuellement au Mexique dans le cadre de sa tournée mondiale, a précisé à la presse que John Lennon ne serait pas oublié dans cet hommage.

Les trois victimes de la tragédie de vendredi portées en terre aujourd'hui

Tout Notre-Dame-des-Bois fait preuve de compassion

François BEAUDOIN
Notre-Dame-des-Bois

semi-remorque. Les trois hommes sont morts sur le coup. L'émotion était palpable, hier à

l'église de Notre-Dame-des-Bois, là où sont exposés en chapelle ardente les trois victimes de ce terrible acci-

dent. D'aucuns avaient les yeux rougis. Solidaires, les amis des familles

éprouvées tentaient de les consoler, même si la compassion ne ramène pas à la vie.

Triste fin.

La mère de Jean-Louis Lambert, Mme Aldéa Turgeon, espère que la guigne va bientôt finir de s'acharner sur elle. «Jean-Louis est le deuxième fils que je perd à cause d'un accident. C'est très difficile à accepter», disait-elle.

Quoi dire, quoi faire dans des

moments aussi déchirants? Rien. Il n'y a rien à ajouter lorsque le destin frappe aussi cruellement. Des mots de réconfort peuvent certes aider les proches, mais rien ne peut cicatriser une plaie aussi vive que récente.

La cérémonie funéraire a lieu cet après-midi à 14h00 en l'église de Notre-Dame-des-Bois. Trois limousines conduiront les victimes vers leur dernier repos.

Il n'est jamais facile de perdre un fils, un frère, un père. Mais lorsque toute une population fait preuve de compassion envers les familles éprouvées, comme ce fut le cas hier à Notre-Dame-des-Bois, la peine qui découle de la perte d'un être cher peut parfois être plus facile à supporter.

La quasi-totalité des résidents de Notre-Dame-des-Bois, une petite municipalité de 600 âmes, est venue se recueillir sur les dévotionnelles des trois victimes de la tragédie routière survenue vendredi dernier sur la route 212 à La Patrie.

Jean-Louis Lambert, 34 ans de La Patrie, Camille Blais, 50 ans et Mario Carrier, 24 ans, tous deux de Notre-Dame-des-Bois, ont péri lorsque le véhicule dans lequel ils prenaient place, s'est engouffré sous la plate-forme d'un camion



Parents et amis des trois victimes de la tragédie de la route 212, près de La Patrie, ont fait preuve de compassion envers les familles éprouvées, en se rendant en grand nombre hier à l'église de Notre-Dame-des-Bois.

EMPLOIS DU JOUR

Réparateur/trice app. électroménagers
Code prof: 7332 # 2821820
Exigences: obligatoire: expérience dans domaine, 1 samedi sur 2, anglais parlé 3/5, fournir références, débrouillard/e, responsable et propre, avoir permis de conduire
Salaire: à discuter
Fonctions: conduire camionnette, réparer appareils électroménagers.

Mécanicien/ne
Code prof: 7321 # 2816573
Lieu: Sherbrooke
Exigences: apprenti ou carte compagnon, posséder coffre d'outils, personne fiable, URGENT
Salaire: à négocier
Fonctions: travail général mécanique sur autos de toutes marques.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Timide début de la saison de ski

Sherbrooke (DF)

La saison de ski a débuté d'une façon plutôt timide en Estrie, en fin de semaine, alors que la pluie a carrément ralenti l'ardeur des skieurs dans les deux seuls centres de ski, Orford et Sutton, venant tout juste d'ouvrir leurs portes.

À Orford, Fernand Magnan indique que plus de 800 skieurs ont dévalé les deux pistes ouvertes sa-

medi alors que quelques centaines ont osé braver la pluie dans la journée d'hier.

Cette pluie, explique-t-il, ne vient toutefois pas mettre en péril le début de la saison puisque dans les pistes ouvertes, on trouve jusqu'à deux et trois pieds de neige artificielle.

Une telle couche de neige artificielle équivaut à une dizaine de pieds de neige naturelle. Ça prendrait une dizaine de jours de pluie pour faire fondre ça», dit-il.

Au mont Sutton, où on avait également ouvert deux pistes aux skieurs, le début de saison s'est fait de façon encore plus timide.

Le porte-parole de l'endroit, Denis Boulanger, indique que seulement 500 skieurs étaient au rendez-vous, samedi, tandis que l'achalandage d'hier se limitait à quelques dizaines de skieurs.

Les forts vents ont d'ailleurs obligé le centre à interrompre l'opération des deux télésièges une partie de la journée.

L'impasse persiste dans le granit

Beebe (DF)

L'impasse persiste dans le monde du granit, à Beebe, alors que les syndicats des six entreprises de granit à Beebe ont rejeté hier les offres patronales mises sur la table la veille.

Seulement 56 pour cent des syndicats réunis hier à Beebe ont voté contre l'acceptation des offres ce qui, aux dires du délégué syndical Denis Belleville, fait en

sorte que le lock-out se poursuit.

Rappelons que les six entreprises de granit de Beebe avaient décrété un lock-out de leur quelque 150 employés vendredi, il y a deux semaines, deux jours seulement après que les employés aient rejeté les offres patronales.

Les deux parties avaient tenté en vain d'en venir à une entente quelques jours plus tard, mais on s'était quitté sans espoir de règlement.

Puis, samedi, les parties se sont à nouveau rencontrées et de nou-

velles offres ont été formulées, et proposées en assemblée générale hier, avec un deuxième rejet de la part des syndicats.

Selon M. Belleville, il semble que le lock-out se poursuivra et ce dernier dit ignorer quand, au juste, on pourra se rencontrer à nouveau.

Les travailleurs du granit de Beebe entament donc, ce matin, leur deuxième semaine de lock-out.

FAITS DIVERS

Six blessés dans un même accident

Fleurimont (DF) - Une violente collision entre deux voitures a causé des blessures à six personnes samedi après-midi, rue King est, tout près des limites de Fleurimont, face au numéro civique 3326.

Le chauffeur de l'un des véhicules impliqués n'aurait pas vu une voiture venant en sens inverse lorsqu'il a débuté un virage à gauche.

Sa voiture a donc été heurtée de plein fouet et, devant l'ampleur de cette collision, plusieurs voitures de police, les sapeurs et plusieurs ambulances ont été dépêchés sur les lieux.

Des six personnes transportées à l'hôpital, trois souffriraient de blessures graves et l'une d'elles aurait même des fractures aux deux jambes.

Dans l'une des voitures, les blessés ont été identifiés comme étant Fernand Champagne, 68 ans, Odina Giguère, 70 ans et Rita Giguère, 66 ans, tous de Saint-Gérard.

Dans le second véhicule, les blessés sont tous originaires de Bury. Il s'agit de Joffre et Réjean Landreville, 49 et 53 ans, ainsi que de Gérard Labbé, 54 ans.

Même si les blessés n'étaient pas coincés comme tel dans les véhicules accidentés s'étant retrouvés en dehors de la route après l'impact, les sapeurs ont arraché les portières afin de faciliter le travail des secouristes.

La collision est survenue vers 15h30.

Blessé après une poursuite

Coaticook (DF) - Un jeune conducteur dont l'identité n'a pas été révélée a subi des blessures hier après-midi après que sa camionnette ait fait une embardée suivie de plusieurs tonneaux à l'issue d'une poursuite entreprise par un véhicule de la Sûreté du Québec.

Quelques minutes plus tôt, le conducteur avait refusé de s'arrêter lorsqu'un patrouilleur de la SQ voulait procéder à des vérifications.

Une poursuite s'est donc ensuivie sur la route 141, tout juste aux limites de Coaticook et le conducteur a finalement perdu le contrôle de son véhicule avec les résultats que l'on connaît.

L'enquête policière a démontré que la voiture avait été rapportée à Coaticook dans la journée de vendredi.

Deux ordinateurs envolés à Place Mi-Vallon

Rock Forest (DF) - Deux ordinateurs, un télécopieur et un photocopieur sont disparus de deux commerces de Place Mi-Vallon, à Rock Forest en fin de semaine, le butin ayant été évalué sommairement à quelque 7000 \$.

Ce sont les employés des commerces, un bureau de notaire et un magasin de palins, qui se sont rendus compte du vol en entrant au boulot samedi matin.

Le coup avait été perpétré dans la nuit et il semble que les voleurs aient été dérangés dans leur «travail» d'après la marchandise qu'ils avaient préparée pour voler.

Les deux portes des commerces en question avaient été brisées.

C'est la deuxième fois en quelques semaines que Place Mi-Vallon reçoit la visite de voleurs, un bureau d'élections ayant été dépillé de ses ordinateurs peu avant les élections fédérales.

Les policiers de Rock Forest doivent poursuivre leur enquête dans ce dossier dès ce matin.

Encore le feu à l'ancienne Kayser

Sherbrooke (DF) - Les pompiers de Sherbrooke ont à nouveau été appelés à se rendre dans l'ancienne usine Kayser, sur Frontenac, où des jeunes avaient vraisemblablement mis le feu.

Ils y ont été appelés vers 15h, samedi, et leur intervention n'a duré qu'une demi-heure, le feu ayant été mis dans des débris.

Ce n'est pas la première fois que les sapeurs doivent intervenir à cet endroit depuis quelques années, plusieurs jeunes s'y donnant rendez-vous clandestinement.

Régulièrement, les responsables de cette ancienne usine désaffectée doivent réinstaller des panneaux dans les nombreuses ouvertures de l'usine mais, chaque fois, quelqu'un réussit à pratiquer une ouverture.

Le Groupe Serrener finaliste au Canada

Sherbrooke

Le Groupe Serrener de Sherbrooke pourrait se mériter, demain, le prix Canada pour l'excellence en affaires, une distinction nationale pour laquelle l'entreprise a été choisie comme seule finaliste en provenance du Québec dans la catégorie environnement.

Cette entreprise, qui possède aussi des bureaux à Rock Forest,

Montréal et Québec oeuvre dans le secteur de l'industrie de la protection de l'environnement, surtout dans la gestion intégrée des déchets.

Chaque année, Prix Canada excellence en affaires attribue honore huit entreprises canadiennes pour différentes catégories dans le monde de l'industrie.

Les noms des grands gagnants doivent être dévoilés demain, lors d'un important Gala à Toronto.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélot et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3,43
taxe de vente du Québec: 28
Coût à l'abonné: \$3,71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sous contrôle des services par camelot et camelots motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85; TVQ \$13,27 = \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 = \$150,23
3 mois \$65,00, TPS \$4,55, TVQ \$5,57 = \$75,13
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 = \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audist Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fax, similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées, sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

CONCOURS

La Tribune
Ensemble-Tête
16 500 \$ à gagner!
EN PRIX

FACILE!
DÉCOUPEZ «LA PIÈCE DU JOUR» ET COLLEZ-LA IMMÉDIATEMENT SUR L'ILLUSTRATION CORRESPONDANTE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA TRIBUNE LES SAMEDIS 25 SEPTEMBRE, 16 OCTOBRE, 13 NOVEMBRE ET 27 NOVEMBRE 1993.

RÈGLEMENT DISPONIBLE À LA TRIBUNE

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ LA TRIBUNE DU SAMEDI

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/49 Tirage du 93-11-27
GAGNANTS LOTS
6/6 3 968 965,90 \$
5/6+ 9 96 896,60 \$
5/6 329 2 120,50 \$
4/6 17 975 74,40 \$
3/6 345 504 10,00 \$
Ventes totales: 20 597 412,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$
Prochain tirage: 93-12-01

Extra Tirage du 93-11-27
NUMÉROS LOTS
844549 100 000 \$
44549 1 000 \$
4549 250 \$
549 50 \$
49 10 \$
9 2 \$

Banco Tirage du 93-11-27
2 3 8 11 12 10 13 15 17 20
17 23 31 34 39 21 23 24 26 30
49 50 53 55 57 32 36 39 40 46
58 62 67 68 70 48 51 68 69 70

SELECT Tirage du 93-11-27
GAGNANTS LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 1 25 967,50 \$
5/6 16 1 082,00 \$
4/6 1 162 69,50 \$
3/6 19 438 5,00 \$
Ventes totales: 907 746,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

ATOUT Tirage du 93-11-27
CATÉGORIES DE LOTS (pour chaque sélection) LOTS
5 cartes + Atout 1 000 000 \$
5 cartes 50 000 \$
4 cartes + Atout 1 000 \$
4 cartes 200 \$
3 cartes + Atout 20 \$
3 cartes 10 \$
2 cartes + Atout 25 \$ + mise gratuite

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mardi	Mercredi	Judi
NUAGEUX max 0	NEIGE max 0	CIEL VARIABLE max -1	CIEL VARIABLE max -1	CIEL VARIABLE max -1

Dans le monde

Aujourd'hui

	Min	Max		
Amsterdam	-04	01	Mexico	09 24
Athènes	07	10	Miami	23 28
Chicago	-04	01	Paris	01 00
Copenhague	00	02	Pékin	-02 07
Frankfort	-05	-01	Rome	07 14
Genève	00	01	San Francisco	10 16
Lisbonne	09	15	Sydney	18 21
Londres	01	02	Tokyo	06 16
			Varsovie	-12 -07

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	C-4	Horoscope:	C-4
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-2
Décès:	D-5	Sports:	C-1
Économie:	D-1		



Le maire Paul Gervais

Pas de hausse de taxes à Sherbrooke

« J'avais promis de gérer les fonds publics efficacement, c'est ce que je fais », dit le maire Gervais

Daniel FORGUES Sherbrooke

Les Sherbrookoïses peuvent respirer à l'aise. Il n'y aura pas d'augmentation de taxes à Sherbrooke pour 1994, les élus municipaux étant assez avancés dans la préparation du nouveau budget pour que le maire Paul Gervais indique que le taux de la taxe foncière n'augmentera pas.

Il ne veut pas en faire une annonce officielle, mais, dit-il, « y a 99

pour cent des chances que les taxes ne soient pas augmentées l'an prochain ».

Le conseil municipal vient tout juste de vivre son avant-dernier lac à l'épaule avant les élections de l'an prochain, une rencontre, tenue localement cette fois-ci, au cours de laquelle on a pris soin de ne pas donner une teinte électorale.

« C'est certain qu'on devra vivre des élections, mais le budget de l'an prochain n'a pas été fait en tenant compte d'une campagne électorale, on a fait bien attention à ça », ras-

sure le maire Gervais en entrevue avec La Tribune.

Le budget 1994 de l'administration Gervais sera le deuxième consécutif à ne pas annoncer de hausse de la taxe.

« Ce n'était pas une promesse électorale de ne pas hausser la taxe; moi, j'avais promis d'essayer de gérer les fonds publics le plus efficacement et d'épargner au maximum les contribuables. C'est ce que je fais », commente le maire.

Vendredi soir, à l'hôtel de ville, les élus ont mis une dernière touche

à la planification stratégique de la Ville de Sherbrooke, une planification qui décidera des orientations de la Ville jusqu'à l'an 2000.

D'ici deux ou trois semaines, explique le maire, un document final devra être produit quant à cette planification.

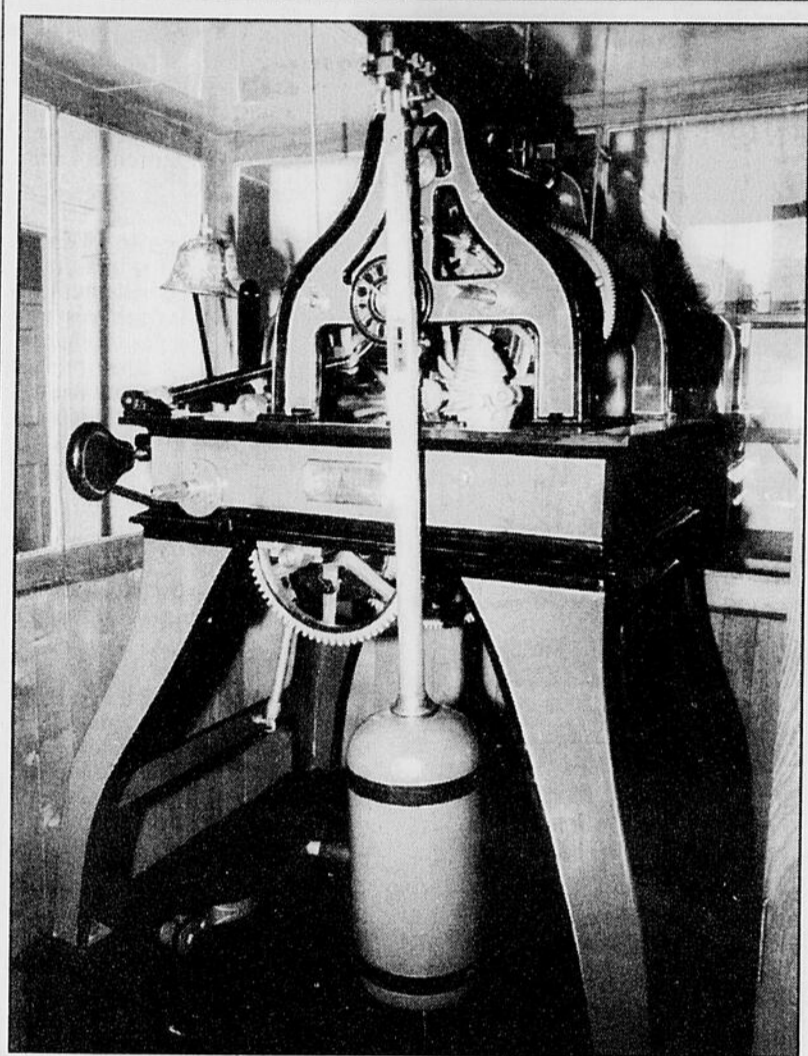
Samedi, les élus se sont attardés une fois de plus au budget qui sera adopté officiellement le 13 décembre; ce jour-même, on tiendra une conférence de presse pour en expliquer toutes les implications.

Non seulement ce nouveau bud-

get ne devrait pas prévoir une hausse de la taxe, mais il doit aussi respecter le plan triennal du rôle d'évaluation de la Ville de Sherbrooke qui en est à sa troisième année d'exécution.

Ainsi, pour 1994, l'évaluation devrait grimper de 10 pour-cent, selon le plan triennal, mais, en contrepartie, le taux de taxation devrait diminuer de 10 pour-cent.

En somme, le contribuable ne devrait noter aucune hausse directe ou indirecte de son compte de taxe foncière pour l'an prochain.



Du travail d'artiste!

L'horloge centenaire du Centre d'interprétation de l'histoire donne à nouveau l'heure juste

François BEAUDOIN Sherbrooke

Depuis 15h00 samedi, l'horloge plus-que-centenaire juchée sur l'édifice du Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke (ancienne bibliothèque municipale), donne à nouveau l'heure juste aux passants qui débambulent sur la rue Dufferin.

Hors d'usage depuis une dizaine d'années, la seule horloge sherbrookoïse possédant un cadran sur ses quatre côtés, a été rénovée récemment par l'horloger Bernard Gagnon. Celui-ci a conservé le mécanisme original de l'horloge qui a été conçue en 1887 par R.J. Spea-

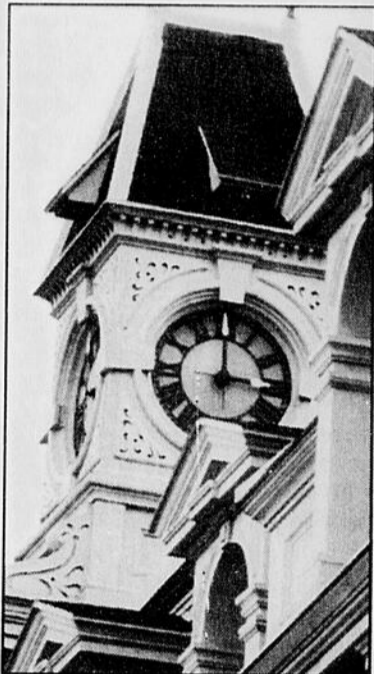
ring, orfèvre et horloger de Sherbrooke. « Les cadrans de l'horloge sont articulés par un système aussi complexe qu'historique », soutient Carole Thibeault, directrice régionale du ministère de la Culture. Même si le système est archaïque, l'horloger responsable de la restauration a conservé l'authenticité et le cachet de l'horloge. Pas question de remplacer des pièces originales par d'autres, plus modernes. Encore aujourd'hui, il faut actionner une manivelle, une fois par semaine afin que le carillon sonne et que les cadrans n'induisent pas en erreur les passants en quête de la bonne heure... « C'est moi qui est chargée de remonter la manivelle, mentionne Johanne Lacasse, directrice de la Société d'histoire de Sherbrooke. Ce qui n'est pas une mince tâche étant donné que je ne suis pas très forte », poursuit-elle en souriant.

Un édifice tout aussi historique

L'édifice du Centre d'interprétation de l'histoire a un passé très riche. Après la Confédération de 1867, il était devenu primordial que Sherbrooke possède un édifice pouvant offrir les services du gouvernement fédéral. L'« Hôtel des postes » comme on l'appelait à l'époque, s'élève donc en 1885 en plein cœur du Vieux-Sherbrooke, au confluent des rivières Magog et St-François. De style second empire, l'édifice abritait jadis les principaux services fédéraux de l'époque: douanes,

poinds et mesures, revenu intérieur et les postes.

En 1955, l'« Hôtel des postes » est déclaré « surplus » par le gouvernement fédéral qui entend relocaliser ses différents services. La Ville de Sherbrooke se porte alors acquiescente de l'édifice et modifie sa vocation: ce sera la première bibliothèque municipale dans l'histoire de Sherbrooke. Trente-cinq ans plus tard, l'édifice change une fois de plus de vocation, la Ville



décidant au début des années 1990 de construire la bibliothèque Eva-Sénécal.

Même après plus de 110 d'existence, l'ex-« Hôtel des postes » est toujours fonctionnel et constitue encore aujourd'hui l'un des fleurons architecturaux de Sherbrooke.

La Ville offre gratuitement, depuis 1991, cet édifice à la Société d'histoire de Sherbrooke et à la Société de généalogie des Cantons de l'est.

Plus de clients le dimanche... au détriment des autres journées

Alain GOUPIL Sherbrooke

Certains y voient un signe de reprise économique; d'autres constatent, avec dépit, qu'il s'agit plutôt d'un changement d'habitude chez les consommateurs. Mais d'un côté comme de l'autre, on admet, généralement, que les commerces de Sherbrooke et de la région connaissent un accroissement constant de leur clientèle le dimanche... au détriment cependant des autres jours de la semaine.

Il suffit de jeter un coup d'oeil dans les divers centres commerciaux de la région, un dimanche après-midi, pour se rendre compte

que l'affluence y est plus grande qu'il y a six mois ou an. Mais cela ne se traduit pas nécessairement par une augmentation des ventes, estiment les commerçants.

« Je ne suis pas prêt à dire qu'on assiste à une reprise, déclare Mario Huot, propriétaire du Marché aux puces King. L'affluence qu'on connaît le dimanche, on va inévitablement la chercher quelque part; le consommateur n'a pas plus d'argent aujourd'hui qu'il en avait il y a six mois ou un an ».

De l'avis des commerçants et des consommateurs qui ont accepté de répondre à nos questions, le pire obstacle à la reprise économique dans le secteur de la vente au détail demeure « les maudites taxes ». Dès

qu'il est question d'ajouter 15 pour cent (TPS et TVQ) au prix indiqué sur l'article convoité, les gens hésitent, puis repartent, nous ont dit trois vendeuses au Carrefour de l'Estrie et à la Place Brouillard.

« Souvent les gens nous demandent de payer la taxe. Lorsqu'on refuse, ils préfèrent ne pas acheter », relate un commerçant de chaussures de la rue King Ouest qui préfère garder l'anonymat pour ne pas nuire à ses affaires...

« C'est vrai que les taxes nous découragent, concède Pauline Robichaud, de Rock Forest. Si ce n'était pas de ces « maudites taxes », on achèterait davantage, il me semble.

L'idée avancée durant la der-

nière campagne électorale fédérale voulant que le gouvernement dissimule la taxe fédérale dans le prix d'achat ne semble pas non plus faire l'unanimité. D'aucuns estiment que l'impact serait minime, d'autres considèrent qu'elle ne fera qu'atténuer un malaise beaucoup plus profond.

« Si on cache la taxe, ça n'augmentera pas pour autant le pouvoir d'achat du consommateur. La frustration sera moins grande, c'est tout », prévoit Mario Huot, selon qui le pays est en train de vivre une « révolution pacifique » dans le domaine de la vente au détail. Une révolution, craint M. Huot, où il n'y aura pas de vainqueur à la fin, mais plutôt de nombreux écopés.



Téléphoto, Christian Landry

Si les consommateurs sont de plus en plus nombreux à envahir les commerces le dimanche, les chiffres d'affaires n'augmentent pas pour autant, constatent les commerçants. La récession, mais surtout les taxes, seraient les principales responsables de cette situation.

Encore plus d'heures d'ouverture

Sherbrooke (AG)

À compter du 1er décembre, la loi permettra aux commerçants d'étendre considérablement leurs heures d'ouverture afin

de profiter davantage de l'activité générée par la période des Fêtes, dimanches.

Certaines restrictions s'appliquent toutefois en ce qui concerne la veille de Noël (24 décembre) et du Jour de l'an (31 décembre). Durant ces deux jours, les heures d'ouverture permises par la loi sont de 8 heures à 17h, et de 13h à 17 heures,

lors du traditionnel « boxing day » du 26 décembre.

À noter que la loi oblige les commerces au détail à demeurer fermés durant toute la journée de Noël (25 décembre) ainsi que les 1er et 2 janvier 1994.

« Notre folklore doit revivre sur nos ondes »

Louis Bilodeau lance un appel aux diffuseurs

François BEAUDOIN Sherbrooke

Droit comme un chêne et dans une forme splendide malgré ses 68 ans, M. « Soirées canadiennes », Louis Bilodeau, est déçu de la disparition du folklore du petit écran.

« Le folklore doit revivre sur nos ondes, estime celui qui a animé « Soirées canadiennes » pendant 23 années. Les diffuseurs doivent trouver un petit moment dans l'horaire. Le folklore c'est la culture, c'est le patrimoine, bref c'est un héritage. Et un héritage, il faut que ça se transmette. »

« C'est dommage, renchérit-il, qu'on ressorte le folklore uniquement à Noël et au Jour de l'An. Le reste de l'année, il n'y a rien. Il faut trouver une formule adaptée à notre époque pour faire revivre les chants de nos ancêtres. »

L'émission « Soirées canadiennes », à l'antenne de Télé 7 le samedi soir à 19h00, était devenue une véritable tradition, au même titre que « La Soirée du hockey » qui était diffusée tout de suite après, mais sur les ondes de la société d'Etat. Le samedi soir était sacré pour plus d'un Québécois. « Soirées canadiennes » a été retirée de l'horaire voilà une dizaine d'années...

Géants du folklore

Samedi à l'illustre théâtre Granada, on a rendu hommage à Louis Bilodeau ainsi qu'à son acolyte de toujours, le réalisateur Jean Collard, dans le cadre des 3e Assises du patrimoine. L'animateur de cette soirée, Gilles Garand, a souligné l'apport de ces deux géants du folklore québécois.

« Jean Collard et Louis Bilodeau ont fait connaître la musique traditionnelle au Québec. Ce sont deux artisans qui ont permis de garder bien vivante une partie importante de nos traditions et de notre patrimoine. Nous leur en sommes reconnaissants. »

M. Collard ne pouvait toutefois être de la fête puisque son médecin lui a assigné un repos complet à cause de surmenage. D'ailleurs son ami Louis Bilodeau en a profité pour lui lancer un message. « Vas-y plus molo, Jean. C'est vrai, il continue de travailler mais il se donne trop. Il a besoin de repos. J'espère



Louis Bilodeau

qu'il va s'assagir », mentionne M. Bilodeau.

Par ailleurs, celui qui incarnait une véritable tradition dans les chaumières québécoises prétend ne pas mériter l'hommage qu'on lui dessert. « On n'a pas de mérite quand on fait quelque chose qu'on aime », a-t-il soutenu.

Lorsqu'on lui a remis une plaque commémorant son implication pour la diffusion du folklore, M. Bilodeau y est allé d'une petite flèche à l'endroit de son ex-employeur. « J'aimerais remercier l'équipe de Télé 7 de la vieille école, alors qu'il se faisait encore de la vraie télévision régionale. »

M. Bilodeau, qui aura 69 ans dans quelques semaines, a conclu en implorant la jeunesse de prendre la relève. « Ce qui me ferait le plus plaisir, c'est qu'un jeune animateur clame à la télé: 'en avant la musique!' » Une phrase que les Québécois ont entendu des milliers de fois...

PARCS DE STATIONNEMENT MUNICIPALS GRATUITS

centre·ville Sherbrooke

En collaboration avec

POUR LUI

111, rue Wellington Nord

Éditorial

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef
Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Johnson et les syndicats, enfin sur la bonne voie

C'était un peu drôle, la semaine dernière, d'entendre Daniel Johnson se féliciter du fait que les syndicats parlaient enfin son langage. Il venait de conclure une entente avec la CEQ et la FTQ pour examiner ensemble les possibilités d'économies dans les services publics. Drôle, parce que le président du Conseil du trésor s'attribuait ainsi un trop beau rôle. S'il y a un mérite, en effet, qu'il faut reconnaître aux centrales syndicales, c'est bien d'avoir réclamé avec beaucoup d'insistance un tel exercice. Tandis que M. Johnson, lui, semblait toujours hésitant sinon récalcitrant.

Jusqu'ici, la démarche du ministre a consisté essentiellement à contrôler la progression salariale des employés du gouvernement. C'est l'objectif de la 102: le gel des conditions de travail vise à freiner la croissance du déficit. En soi, cette mesure n'a rien d'odieux. Quand une entreprise privée est en difficulté, il est normal qu'elle cherche à réduire, ou du moins à stabiliser ses coûts de main-d'oeuvre. Dans le cas de l'État québécois, cela est d'autant plus indiqué que sa masse salariale gruge la plus grande part de son budget.

Mais une entreprise privée qui est aux prises avec un déficit persistant doit, pour survivre, aller beaucoup plus loin que le gel salarial. Elle est forcée de revoir l'ensemble de ses opérations et de réévaluer l'utilisation de toutes ses ressources. Et la partie patronale a beaucoup plus de chances d'y parvenir avec succès si elle a la collaboration de ses employés et de leurs représentants.

Les centrales syndicales du secteur public ont défendu ce point de vue fort logique. Mais M. Johnson donnait l'impression qu'il n'en avait que pour le gel salarial et les fameux congés sans solde imposés aux employés de l'État.

Ne soyons pas naïfs: si les syndicats ont adopté cette position, c'est sûrement qu'ils comptent en tirer des bénéfices. Ou de façon plus réaliste: avoir leur mot à dire dans le grand ménage qui devra se faire de toute façon un jour ou l'autre. Bref, ils préfèrent participer au processus de rationalisation plutôt que simplement le subir. On verra comment la CEQ et la FTQ se comporteront: c'est facile de se déclarer ouvert à la négociation et de quitter ensuite la table en accusant l'autre partie de mauvaise foi.

Reste que sur le fond, la démarche conjointe répond au simple bon sens. Elle est même absolument indispensable. Le gouvernement québécois ne sortira jamais de ses problèmes financiers avec des petites mesures à court terme comme le gel salarial. Il faut pouvoir distinguer les services superflus de ceux qui sont essentiels. L'État doit couper et rationaliser là où il atteindra le moins directement la population, dans la bureaucratie notamment. En revanche, on ne peut pas exiger toujours plus des enseignants et des infirmières, par exemple, sans compromettre gravement la qualité qu'on attend d'eux.

Or, ce n'est qu'en examinant, avec les syndicats, le fonctionnement concret de chaque secteur gouvernemental que l'État parviendra à se fixer des objectifs réalistes de compressions. Parce que tout ou presque passe par les conventions collectives. Et que rien de fondamental ne peut être modifié tant que les règles du jeu demeurent les mêmes.

Une seule véritable solution au déficit chronique du gouvernement québécois: accroître la productivité et réduire les coûts partout où cela est possible. Si M. Johnson et les deux centrales syndicales sont enfin sur la même longueur d'ondes là-dessus, l'espoir est permis.

POINT DE VUE

Entre la direction et l'élève, le titulaire

Il y a essentiellement deux façons de concevoir le tituliariat scolaire. La première le voit de haut en bas, de la direction à l'élève. Alors le titulaire sert en quelque sorte la courroie de transmission vers ce protégé-ci des politiques et des règlements, et lorsque nécessaire, des sanctions administratives. Réduite à sa plus simple expression, cela donne l'enseignant répondant. Lorsque la Centrale des enseignants du Québec s'oppose au tituliariat, c'est surtout à cette façon de le voir qu'elle s'oppose.

La seconde façon de concevoir le tituliariat emprunte un axe inverse, allant de l'élève à la direction. Le rôle du titulaire est alors de recevoir, de supporter et de guider l'élève dans son développement et ses apprentissages, dans l'exploitation optimale de la structure et des contacts scolaires.

La réforme scolaire proposée par la ministre, au début de novembre, est fortement marquée par le critère **quantitatif**. On y parle de grosses matières, de matières lourdes, de bi-disciplinarité.

Dans cette logique, le titulaire d'un élève devra être une enseignante ou un enseignant qui lui enseigne une **grosse** matière, par exemple la langue maternelle ou les mathématiques. Et pour s'assurer que cet élève passe suffisamment de temps avec son titulaire, le projet de réforme de la ministre prévoit que cette enseignante ou cet enseignant lui enseigne au moins une autre matière, abolissant de ce fait les petites matières, telles la Formation personnelle et sociale ou l'Initiation à la vie économique.

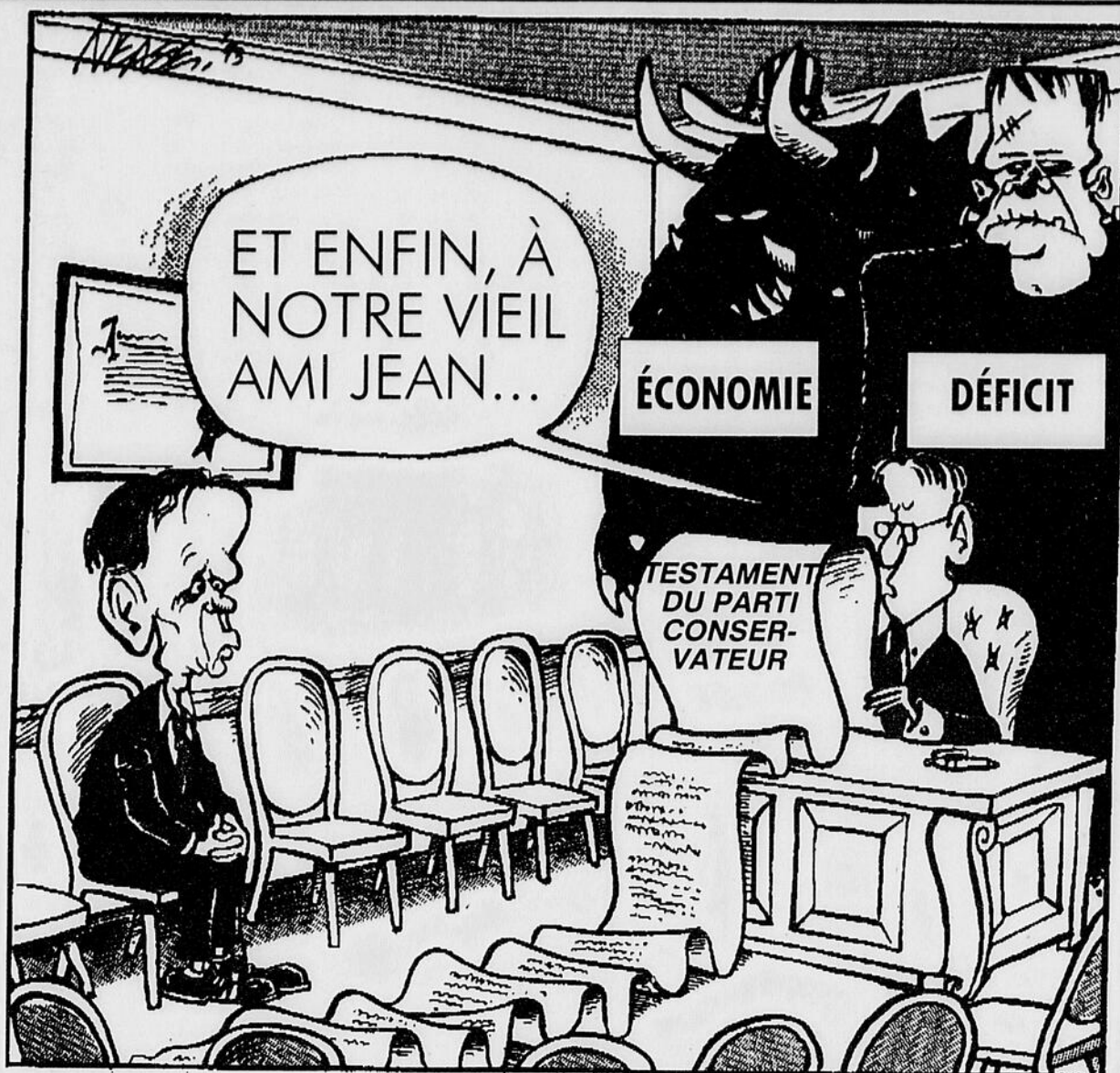
Une vision plus **qualitative** du tituliariat aurait plutôt introduit des dimensions développementales et relationnelles dans la définition de ce rôle, par exemple en mettant l'accent sur des jumelages titulaire-protégé s'étalant sur plusieurs années, voire un cycle secondaire.

Quoi qu'il en soit, un bon titulaire doit, entre autres choses:
- maîtriser les aptitudes propres à la relation d'aide et au conseil;
- avoir une bonne compréhension du développement psycho-sociologique des jeunes, en particulier du stade qui leur est propre;
- comprendre la complexité d'un projet scolaire vraiment motivant;
- posséder une bonne compréhension du système scolaire avec toutes ses structures et règlements;
- enfin, bien saisir les liens hypothétiques et réels entre le monde scolaire et le monde du travail.

Étonnamment, ce sont les enseignants diplômés en Information scolaire et professionnelle, actuellement, souvent chargés d'enseigner l'Éducation au choix de carrière, l'une de ces matières que la ministre se prépare à abolir parce qu'elle l'a classée petite et fragile, qui sont présentement les plus aptes à assumer le rôle de titulaire puisqu'ils ont reçu lesdites formations.

N'est-ce pas là une réforme qui jette le bébé avec l'eau du bain!

Jacques LIMOGES
Professeur
Secteur Orientation professionnelle
Université de Sherbrooke



TRIBUNE LIBRE

Un troisième parti serait de trop

Au moment où les jeux électoraux sont plus clairs que jamais sur l'échiquier politique québécois, voici que deux «penseurs» bien intentionnés, messieurs Jean Allaire et Mario Dumont, sont tentés de venir mettre du gris entre le noir et le blanc...

Supposons un instant sans figure préjudiciable à personne que le noir, c'est le Parti libéral du Québec actuellement en perte de vitesse, et que le blanc, c'est le Parti québécois qui a nettement la faveur de la population, d'après les plus récents sondages.

Les options de ces deux partis sont nettes, l'une étant fédéraliste avec Daniel Johnson et l'autre étant souverainiste avec Jacques Parizeau.

Or voici que deux ex-libéraux

dissidents qui se disent «souverainistes», se mettent tout à coup à réfléchir tout haut et voudraient peut-être faire surgir entre le noir et le blanc, la zone grise d'un troisième parti qui risquerait de venir ramasser les indécis, les mécontents ou les avides du neuf, à la veille d'une très prochaine campagne électorale au Québec.

Le mouvement allairiste-dumontiste, avouons-le, a quelque chose d'exaltant, mais dans le contexte actuel ne risque-t-il pas de devenir encombrant et de nuire au Parti québécois qui travaille depuis plus de 25 ans à préparer la souveraineté du Québec...?

Pourquoi faudrait-il à la dernière minute, venir brouiller les cartes et peut-être encore retarder le grand projet qui consiste à faire du

Québec, un pays...?

Qu'il y ait un mouvement de réflexion qui profite tant aux libéraux qu'aux péquistes, rien de plus sain, et que ce mouvement devienne éventuellement un parti politique dans un Québec qui sera devenu indépendant, d'accord. Mais dans le contexte actuel et à la proximité d'une élection déterminante pour l'avenir du Québec, ne serait-il pas plus sage de laisser les Québécois choisir entre le noir et le blanc plutôt que de les entraîner dans une zone grise qui à court terme, à mon humble avis serait nettement de trop. J'aimerais bien que cela fasse partie aussi de la réflexion de messieurs Allaire et Dumont.

Guy Milot

Une nouvelle gestion de l'éducation

Dans son rapport annuel 91-92 sur l'état et les besoins de l'éducation, rapport intitulé «La gestion de l'éducation: nécessité d'un autre modèle», le Conseil supérieur de l'éducation nous amène loin, très loin de la réalité présente.

Le Conseil commence par une remise en cause du modèle actuel de gestion en éducation. Le paradigme bureaucratique avec lequel nous composons présentement a, selon l'avis du Conseil, fait la preuve de son inefficacité en éducation. Il s'appuie sur la relation «dominant-dominé» et il est trop hiérarchisé. Les gestionnaires sont appelés «à réagir» plutôt «qu'à agir». Ils ont dû penser «budget» avant de penser «services éducatifs». Une gestion avec des visées à très court terme plutôt qu'une vision plus prospective. Pour éteindre des petits feux, ici et là, on a assisté à une prolifération de lois, de politiques, de normes, de règles et d'articles de convention. Est-il si nécessaire de tout décrire, prescrire et encadrer?

Dans le chapitre deux de son rapport, le Conseil supérieur nous

convie bel et bien au passage à un autre modèle de gestion. Ce paradigme nouveau devrait s'appuyer «sur une dynamique proprement éducative plutôt que sur une dynamique à dominante administrative». «Gérer», en éducation, selon le Conseil, «c'est mobiliser les personnels en proposant une direction. C'est créer un climat qui fait en sorte que les personnels se sentent tirés vers le haut». «Faire confiance à la capacité des gens de prendre en charge leur devenir». La gestion de l'éducation est grandement concernée par l'ouverture à un partenariat véritable, obligeant tous les partenaires au sein des organisations à agir avec un sens aigu de la responsabilité.

Au chapitre trois de son rapport, le Conseil propose une stratégie de mise en oeuvre. «Le succès de l'instauration de cet autre modèle de référence» est lié à la nécessité pour les gestionnaires «d'effectuer des ruptures importantes avec les modes de penser et d'agir de type bureaucratique, ce qui implique de nécessaires réajustements dans les attitudes, les pratiques et les mécanismes adoptés». D'ailleurs, tous les intervenants en édu-

cation, quelle que soit la tâche qui est leur, devront se réajuster à l'heure du modèle de gestion où voudrait nous conduire le Conseil supérieur de l'éducation.

«La gestion de demain» devrait être «plus axée sur le gouvernement des personnes que sur l'administration des choses, plus mobilisatrice qu'autoritaire, au total plus conviviale que bureaucratique».

Ces jalons ne rendent pas justice au rapport de grande qualité et de grande valeur du Conseil supérieur de l'éducation. Sa lecture complète et sa «re-lecture» valent le coup. L'analyse est pertinente, la proposition emballante, dérangeante même, et la stratégie de mise en oeuvre réaliste.

À mon sens, si nous faisons nôtre le modèle de gestion proposé par le Conseil, le monde de l'éducation et toute notre collectivité s'en trouveront transformés et, il me semble, pour le meilleur. D'ailleurs, tous les rapports du CSE parus ces dernières années mériteraient une plus grande attention.

Benoit Descôteaux
Sainte-Catherine-de-Hatley

SONDAGE

Le tiers des Canadiens et 42 % des Québécois s'adonnent à l'économie souterraine

Serge DENIS Sherbrooke

Un Canadien sur trois admet avoir participé à l'économie souterraine au cours de la dernière année en payant comptant un bien ou un service de façon à éviter de défrayer les taxes de vente.

C'est ce qu'indique la firme Gal-



lup dans son dernier sondage. Celui-ci révèle par ailleurs que les

Québécois seraient les plus «mauvais citoyens» du pays puisqu'ils sont 42 pour cent à s'être adonnés à cette pratique lors des 12 derniers mois.

La firme de sondage attribue ce comportement à la forte contrebande de cigarettes qui sévit au Québec.

La population des provinces des

Réflexes, respect et autorité

Quand je me suis assis devant le téléviseur samedi soir pour regarder la partie de hockey entre les Canadiens de Montréal et les Kings de Los Angeles, je m'attendais de voir en quelque sorte une reprise de la série finale de la coupe Stanley de la saison dernière, du jeu rapide et intelligent, des passes bien pensées, de bonnes mises en échec solides, autrement dit du bon hockey.

On pourrait jeter le blâme, ce que plusieurs font actuellement, sur les arbitres et les juges de ligne des calibres inférieurs qui prennent la place de leurs homologues en grève de la LNH. Mais ce serait trop facile. La qualité de jeu, ou le manque de qualité, est plutôt la faute des joueurs et de leurs entraîneurs.

Il m'est déjà arrivé d'agir comme arbitre; d'abord dans une ligue de balle-molle dite «amicale», et ensuite dans les chicanes de journalistes. Ce faisant, j'ai beaucoup appris.

Les talents requis pour être un bon arbitre sont au nombre de trois.

D'abord, ça prend les bons réflexes; on doit être capable d'apercevoir les infractions aux règles du jeu, et on doit agir vite quand c'est le temps d'intervenir.

Ensuite, un bon arbitre doit posséder un esprit de neutralité. Ceci est un sens non pas passif mais bien actif, ce que nous les anglais appelons le «fair play». Il faut agir pour faire en sorte que tout se déroule sur un pied d'égalité.

Finalement, l'arbitre doit être perçu comme une personne qui possède une autorité morale. On peut critiquer ses décisions, mais pas sa motivation. C'est à l'arbitre de trancher; sa loi doit régner et ses jugements doivent être sans appel.

Le participant a aussi ses devoirs envers le déroulement du jeu. Lui aussi doit avoir les réflexes qui vont de pair avec sa tâche; lui aussi doit jouer d'une façon acceptable, et lui aussi doit respecter les décisions et l'autorité des arbitres. Mais c'est là, sur le plan de l'autorité, que les athlètes, et aussi parfois les journalistes, ne sont souvent pas trop corrects. Dans le feu de l'action on est porté à aller trop loin.

Lors d'un match amical de balle-molle mixte, j'ai déjà vu deux hommes en venir aux coups. Et pourtant il s'agissait de professionnels: l'un était professeur, l'autre un musicien de calibre international, mais ils se sont ramassés par terre où ils luttaient dans la boue comme deux enfants d'école. Ils n'ont pas su garder leur sang-froid, et cela a dégénéré en scène disgracieuse.

Ce fut la même chose samedi soir: les athlètes, eux qui semblent aussi professionnels, n'ont pas su garder leur calme quand c'était le temps. Et même un des instructeurs n'a pas su se taire et a incité ses joueurs à ne pas respecter les arbitres.

J'espère que l'instructeur sera mis à l'amende pour que la prochaine fois il garde davantage le contrôle sur son équipe.

En attendant, je suis fort heureux que les clubs vidés restent ouverts le samedi soir.

Impact éventuel de la loi 142 dans le domaine de la construction

La région de Sherbrooke serait l'une des plus touchées

Daniel FORGUES Sherbrooke

La région de Sherbrooke risque d'être l'une des plus touchées au Québec si le gouvernement adopte la loi 142 dans le domaine de la construction comme il veut le faire, estime André Bussière de la FTQ-construction en Estrie.

Ils étaient plus de 600, samedi au Le Baron, à se rencontrer pour en apprendre plus sur ce projet de loi du ministre Normand Chery.

Si Québec adopte cette loi comme il l'entend bien le faire, il n'y aura plus de décret pour les chantiers de construction de huit logements et moins.

Et les centrales syndicales craignent le pire dans cette loi, Sherbrooke étant la deuxième région du Québec où l'on tenait une telle assemblée d'information.

Pour M. Bussière, il y a lieu de s'inquiéter sérieusement dans la région.

«Chez nous, dit-il, les gros projets n'existent pas à court terme. Celui de la co-génération vient d'être retardé d'un an. Ce qui fonctionne, c'est la petite construction résidentielle et c'est là que le gouvernement veut déréglementer», dit-il.

Le taux de chômage dans le domaine de la construction, dans la région, serait de plus de 60 pour cent actuellement, explique-t-il, estimant à 3500 le nombre de travailleurs de la construction dans le Sherbrooke métropolitain.

«Et comme le nombre d'heures travaillées a diminué depuis quelques années, la durée des prestations d'assurance-chômage en a pris un dur coup: «On retrouve de plus en plus de gens de la construction, depuis deux ans, qui doivent vivre sur le bien-être social», soutient M. Bussière.

Pour le directeur général de la FTQ au Québec, Yves Paré, il est clair que tout doit être mis en oeuvre afin de stopper ce projet de loi.

«On retourne 30 ans en arrière, ils nous font perdre des droits acquis et plusieurs devront travailler au salaire minimum; personne n'y

gagnera», dit-il.

Mais il y a plus.

«Le gouvernement interfère dans le domaine privé qu'est celui de la construction. Si on le laisse faire, il pourra aussi interférer dans d'autres secteurs privés où il jettera les conventions de travail à la poubelle», dit-il.

Cette rencontre de samedi avait pour but d'informer, sensibiliser et mobiliser les travailleurs de la construction en Estrie; elle a été réussie.

Après la rencontre, les travailleurs sont descendus dans la rue pour y distribuer des feuillets d'in-

formation aux automobilistes.

Le 6 décembre, ce sera le rassemblement général, à Québec, où tous les travailleurs de la construction exprimeront leur façon de penser au gouvernement en l'invitant à ne pas adopter cette loi 142.

Téléphoto par Steven Bell

Les travailleurs de la région de Sherbrooke étaient réunis en fin de semaine au Le Baron où ils ont pu apprendre toutes les éventuelles implications de la loi 142.



L'unique entreprise de location d'autos et de camions à vous offrir «Les milles Air Miles»

TILDEN

inter rent



(Face à la Place des Congrès)

Tél.: 822-2100

Maintenant situé à la Place Brouillard au 2700, rue King Ouest, Sherbrooke

Deauville à l'heure de la technologie numérique de Bell

Serge DENIS Deauville

Les 3900 abonnés du service téléphonique de Deauville n'ont sans doute pas remarqué qu'on a joué avec leurs lignes téléphoniques au cours de la fin de semaine.

Bell Canada a profité du sommeil de la plupart de sa clientèle de l'endroit, dans la nuit de vendredi à samedi, pour convertir le central téléphonique de la rue Migneault à l'heure numérique. Selon le directeur du bureau central de Sherbrooke, Pierre Bilodeau, seulement sept minutes auront été nécessaires aux techniciens pour rattraper une trentaine d'années d'évolution technologique.

Mais l'entreprise de communication avait préparé son coup depuis quelque temps déjà. Dès le début du mois d'août, on s'affairait à établir les contacts via la fibre optique avec «le poste de Sherbrooke qui agira comme machine hôte», aux dires du directeur. On a aussi procédé à l'installation de l'ordinateur qui acheminera désormais tous les appels en provenance de Deauville. Un investissement global de 3 185 000 \$.

Pour les abonnés, ces changements ne devraient pas apporter de modifications en profondeur sur l'utilisation qu'ils font de leur combiné téléphonique. Bell Canada tient cependant à les aviser qu'ils devront maintenant composer le numéro de téléphone au complet pour obtenir une communication. On invite également la clientèle à reprogrammer leurs appareils dotés de la recombinaison automatique, de façon à y intégrer les sept chiffres en mémoire.

Les gens qui possèdent un téléphone «à roulette» continueront à obtenir les contacts, assure Bell Canada. Par contre, on précise que ceux qui ont un appareil à clavier non relié à une ligne «touch-tone» devront le régler à la position «digi-pulse» ou «impulsion», «pourvu que celui-ci soit muni d'un sélecteur à cet effet», précise-t-on. Sinon, on invite les gens à s'abonner à la ligne «touch-tone».

À partir du 12 décembre, l'ensemble des abonnés dont le numéro de téléphone commence par 864 pourront se prévaloir de certains services que Bell Canada met à leur disposition. Soit la télé-réponse, l'afficheur, le mémorisateur, le sélecteur, l'appel en attente, le renvoi automatique d'appels, l'appel personnalisé, la composition abrégée et la conférence à trois.

La population de Deauville pourra aussi demander le service dépisteur à l'aide duquel l'abonné peut retracer le numéro de téléphone de ceux qui l'appellent. Dans le cas de téléphones inopportuns notamment, l'entreprise signale que les renseignements ainsi obtenus peuvent servir aux policiers pour l'élaboration d'une enquête judiciaire.

Zel! POUR LA *qualité* ET POUR LE *prix* ...

<p>Zel! NOURRITURE POUR CHIENS BOEUF, FOIE OU POULET ZEL 709 g</p> <p>.75</p>	<p>COUCHES POUR FILLES OU GARÇONS ZEL 40, 50 UN</p> <p>8.99</p>
<p>Super Dup PASTILLES AU CHOIX HALLS PAPIERS MOUCHOIRS WHITE SWAN 150 UN</p> <p>2/ 1.49</p>	<p>COKE OU SPRITE AU CHOIX 2 L</p> <p>1.79</p>
<p>TABLETTES DE CHOCOLAT AU CHOIX SNICKERS, M&M, MARS, 3 MUSKETEERS, SKITTLES, TWIX OU BOUNTY</p> <p>2/ .99</p>	<p>MENTHE RAFFRAICHISSANTE Dentyne MENTHE RAFFRAICHISSANTE Dentyne AIDE À GARDER L'HALEINE FRAICHE ET LES DENTS BLANCHES</p> <p>2/ .95</p>
<p>TABLETTES DE CHOCOLAT ZERO 55 g</p> <p>.65</p>	<p>CROUSTILLES OU BÂTONNETS AU FROMAGE AU CHOIX YUM YUM 180, 190 OU 200 g</p> <p>1.59</p>
<p>BONBONS BOUCHÉES AU CHOIX STARBUST-SKITTLES</p> <p>2/ 1.09</p>	<p>FILM COULEURS CN 135-24 ISO 100 FUJI 1 UN</p> <p>4.99</p>
<p>PILES ALCAINES MAXIMUM AA, C, D OU 9 VOLT RAYOVAC MAXIMUM 1, 2, 4 UN</p> <p>2.99</p>	<p>CASSETTES VIDÉO T-120 CITIZEN 3 UN.</p> <p>5.97</p>
<p>dépanneur proprio</p> <p>PLUS DE 450 DÉPANNÉURS PROPRIO AU QUÉBEC POUR VOUS SERVIR</p> <p>Offre en vigueur du 29 novembre au 12 décembre 1993 dans tous les dépanneurs Proprio participants. Le texte prévaut en tout temps. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.</p>	<p>À QUI LA CHANCE?</p> <p>Tirage d'un jeu vidéo compact «Game Boy» de Nintendo avec une cartouche de jeu dans chaque Dépanneur Proprio participant.</p> <p>Tous les détails en magasin.</p>

Le Parti Égalité s'en prend à la Caisse de dépôt

Lia LÉVESQUE Montréal (PC)

Le nationalisme et les lois linguistiques ont coûté cher à l'écono-

mie du Québec et le Parti Égalité veut que ça change.

Quelque 75 délégués du parti étaient réunis, hier, dans un centre communautaire du quartier Notre-

Dame-de-Grâce à Montréal pour élaborer les politiques économiques du parti.

Pour le chef du parti, M. Keith Henderson, il est clair que «le gou-

vernement du Québec gaspille l'argent des contribuables».

Au premier chef, il cite les «rêves nationalistes» de la Caisse de dépôt et placement, ainsi que les délégations du Québec à l'étranger, l'existence d'un ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes et, évidemment, les lois linguistiques qui font fuir les capitaux.

«Les rêves péquistes sont les cauchemars des contribuables», disait-il en anglais, dans son discours d'ouverture du congrès. «Et si vous cherchez de l'aide du côté des libéraux du Québec, regardez dans votre dos.»

M. Henderson met bien des politiciens dans le même panier. «Lucien Bouchard, Jacques Parizeau et Robert Bourassa, nous ne pouvons plus nous payer votre présence. C'est le temps que quelqu'un le dise», lançait le chef en anglais.

Résolutions

Parmi les résolutions adoptées par les congressistes, plusieurs font référence à la langue ou au nationalisme québécois, même si le congrès portait sur les politiques économi-



Le chef du Parti Égalité, Keith Henderson.

ques.

Ainsi, on a adopté un texte demandant que l'information touristique sur les panneaux soit en anglais, en français et dans d'autres langues si nécessaire. On a répété les résolutions qui existent déjà dans le programme du parti, qui demandent que «la province de Québec soit dé-

clarée officiellement bilingue» et que «la langue de l'éducation puisse être librement choisie par tous les Québécois».

La Caisse de dépôt et placement, vue comme un instrument nationaliste, a été prise à partie. Une résolution appuie le principe de limiter les pouvoirs d'intervention de la Caisse et propose que le PE étudie différents moyens pour y arriver, dont la privatisation de la caisse, sa division en unités plus petites et autres moyens.

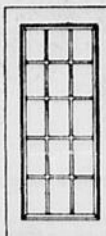
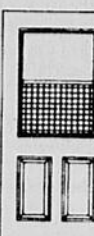
Une partie de résolution qui laissait entendre que la Caisse faisait de la discrimination en cherchant à promouvoir la présence de francophones dans le milieu des affaires a finalement été biffée. Le texte adopté se limite à mentionner que la compétence, l'équité et l'expérience doivent compter chez le candidat et que tous les concours doivent être ouverts à tous.

D'autres résolutions portent sur le dégraissage de l'appareil de l'Etat, l'éducation, les impôts, la recherche et le développement, les encouragements à la PME.

LAJOIE PORTES FENÊTRES

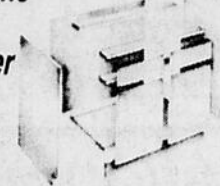
LES ENTREPRISES COOKSHIRE INC. MANUFACTURIER

Économisez
Payez et emportez
Portes d'acier
1re qualité au
prix de la manufacture
Service d'installation disponible



Armoires de cuisine en **Kit**

Armoires de cuisine et de salle de bains. À assembler vous-mêmes. Une fameuse économie



Distributeur de fenêtres en PVC, aluminium et bois

Bureau de vente pour Sherbrooke
1390, rue King Est, 563-3043

Bureau de vente et usine
1206, route 212, Cookshire
875-3933

Hé les jeunes, aigüisez vos crayons!

La magie de Noël gagne nos boutiques, nos chaumières et même notre quotidien régional. Nous misons sur vos talents pour ajouter à l'ambiance de fête. Un beau sapin, le gros cadeau que tu espères, le légendaire Père Noël ou tout autre dessin sur le thème de la fête de Noël est admissible au concours La Magie de Noël de La Tribune. Pour participer, il suffit d'avoir entre 5 et 14 ans et de faire parvenir votre dessin avant le 12 décembre à:

Concours La Magie de Noël
La Tribune
a/s Lorraine Laliberté
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

Cinq prix à gagner
Cinq bons d'achat d'une valeur de 20\$ à la Librairie GGC, à Sherbrooke, seront attribués au hasard parmi tous les participants.

GRAND CHOIX

TAPIS RÉDUIT DE 50% À 70%
Classe «B»

LOT DE COUPONS
de toutes les grandeurs
595\$ à 1395\$ v. ca.
commercial et velours

TAPIS COMMERCIAL
Idéal pour sous-sol
À partir de 395\$ v. ca.

TAPIS VELOURS
Classe «B»
À partir de 695\$ v. ca.

PEINTURE CROWN DIAMOND
sur tous les finis
Également disponible en 20 litres

TAPIS VELOURS
100% nylon, résiste-taches
À partir de 1195\$ v. ca.

SPÉCIAUX D'AUTOMNE
sur tous les finis
Également disponible en 20 litres

PRÉLART 12 pi
sans cirage
De 595\$ à 1695\$ v. ca.
Nouvelles couleurs

TUILES ENCOLLÉES

BALANCE DE CÉRAMIQUE

STORES POUR PORTE PATIO

Les Tapis Donald Blanchette Inc

1831, rue Dunant (Près du Carrefour Dunant)
Tél.: 822-3167 ou 569-8141

Incendie des labos du CNRC: dégâts de 2 millions

Ottawa (PC)

Les dégâts sont évalués à plus de 2 millions \$ à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans deux laboratoires du Conseil National de Recherches du Canada (CNRC) à Ottawa, hier matin.

L'incendie s'est déclaré peu avant 8h00 hier matin, selon le chef du service des incendies d'Ottawa, Paul Diguier. «Les flammes étaient visibles de partout et il y avait énormément de fumée», a indiqué le chef Diguier.

«Il nous a fallu plus d'une heure pour maîtriser le feu, parce que les laboratoires contenaient beaucoup d'équipements au laser très sophistiqués. Il fallait aussi composer avec la présence de produits chimiques, on voulait éviter les risques d'explosion».

C'est justement en raison de la présence de lasers à l'intérieur des laboratoires que les dégâts sont si élevés. Les appareils étaient, semble-t-il, utilisés pour des expériences à l'Institut des Sciences de micro-structures du CNRC.

Les responsables des deux laboratoires incendiés restaient cependant peu bavards sur l'ampleur des dégâts. Aucune expérience n'était en cours au moment de l'incendie selon le service des incendies d'Ottawa.

SERVICE OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 h

magog
mazda

SERVICE OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 h

SPECIAL

AUSSI DISPONIBLE



Prêt-rachat Royal

Le globe et le lion ainsi que l'appellation Prêt-rachat Royal sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Le concessionnaire Magog Mazda est un utilisateur autorisé.

MAZDA 323 1993
à partir de

8 795\$

t.t.p. en sus

ou 1599\$* / mois



*Fondé sur un bail de 60 mois, 120 000 km inclus, avec comptant de 800\$, 5% de frais excédentaires, option d'achat offerts, préparation et transport inclus, taxes en sus, rabais Mazda inclus, sujet à approbation du crédit.



NOS SERVICES SONT VRAIMENT PERSONNALISÉS. C'EST CLAUDE LACHAPELLE LUI-MÊME QUI VOUS LE GARANTIT!

Claude Lachapelle

CRONOS 626
(modèles démonstrateurs)

MOTEUR V-6



299\$* / par mois

transm. auto.
climatiseur
vitres électriques
verrouillage électrique
freins à disques aux 4 roues

régl. de vitesse
radio AM-FM cassette
antenne élect.
roues en aluminium

*Fondé sur un bail de 60 mois, 120 000 km inclus, 5% de frais excédentaires, comptant de 800\$, option d'achat offerts, préparation et transport inclus, taxes en sus, rabais Mazda inclus, sujet à approbation du crédit.

Illustrations à titre indicatif.



Le seul concessionnaire en Estrie à recevoir cette haute distinction rattachée à la qualité des ventes, du service et de la satisfaction de la clientèle.

209, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE

mazda
JE ME SENS BIEN.

868-1101